

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU	X			
M. Henri BEC			X	Arrivée à 18h42
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU	X			
M. Thierry CALMEL			X	Arrivée à 18h42
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par M. Pierre CROS
M. Didier CAYLA			X	
Mme Valérie CHABOT		X		Représentée par M. Pierre CROS
Mme Marcelle COUDERC	X			
Mme Françoise CRASSOUS		X		Représentée par M. Jean-François GUIBBERT
M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE			X	
M. Cédric GARCIA			X	
M. Bernard GUERRERE	X			Désigné secrétaire de séance
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE		X		Représentée par M. Alain CARALP
Mme Catherine LIMORTÉ			X	
Mme Brigitte MATHE-MAURY			X	
M. Thierry MAURAT		X		Représenté par M. Bruno BERRAH
M. Elian PALAZY		X		Représenté par M. Alain CASTAN
M. Jean-Pierre PEREZ	X			
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI	X			
M. Michel SANCHEZ		X		Représenté par M. Serge PESCE
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL	X			
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA		X		Représentée par M. Serge BACCOU
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	22	8	7	

P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président accueille les élus à l'Hôtel de ville de la commune de Cazouls-lès-Béziers à 18h30.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET APPEL

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Monsieur Bernard GUERRERE (Lespignan) est nommé pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 2022

Le procès-verbal du 15 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

18h42 – Arrivée de messieurs Henri BEC et Thierry CALMEL

Décision n° DP_2022_007 :

Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault (CD34) – Création de services numériques aux usagers ;

Décision n° DP_2022_008 :

Convention de mise à disposition de madame Karine BAYLAC avec l'association RLlse « Les Sablières » ;

Décision n° DP_2022_009 :

Convention de mise à disposition de madame Catherine PEREZ avec l'association RLlse « Les Sablières » ;

Décision n° DP_2022_010 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIC départemental de l'Hérault pour 8 demandeurs, pour un montant total de 8 722€ ;

Décision n° DP_2022_011 :

Liste des décisions prises pour les marchés publics et les avenants du 10/12/2021 au 04/03/2022 ;

Décision n° DP_2022_012 :

Renouvellement de l'adhésion à l'association « Maison René Cassin – accès au droit et médiation » – Signature de la convention de partenariat et versement de la subvention pour l'année 2022 pour un montant de 3 000€ ;

Décision n° DP_2022_013 :

Renouvellement de l'adhésion à l'association « Partage » – Signature de la convention de partenariat et versement de la subvention pour l'année 2022 pour un montant de 4 987€ ;

Décision n° DP_2022_014 :

Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault (CD34) – Maintien en bon état du milieu récepteur et optimisation du rendement des réseaux d'assainissement collectif – Réhabilitation du poste de refoulement du port de plaisance de Colombiers ;

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

V. DÉLIBÉRATIONS

Changement d'ordre du jour : les points initialement inscrits en points 44 à 46 seront traités en début de séance.

Le Cabinet GAXIEU fait une présentation sur le choix du mode de gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif de la commune de Maureilhan et d'assainissement non collectif (SPANC) de La Domitienne.

44	Choix du mode de gestion du service public d'eau potable de la commune de Maureilhan – Approbation	22.075.3
----	--	----------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil :

- prend acte du rapport sur le choix du mode de gestion du service public d'eau potable de la commune de Maureilhan,
- approuve le choix de la gestion en délégation de service public (DSP).

45	Choix du mode de gestion du service public d'assainissement collectif de la commune de Maureilhan – Approbation	22.076.3
----	---	----------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil :

- prend acte du rapport sur le choix du mode de gestion du service public d'assainissement collectif de la commune de Maureilhan,
- approuve le choix de la gestion en délégation de service public (DSP).

46	Choix du mode de gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de La Domitienne - Approbation	22.077.3
----	--	----------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- prend acte du rapport sur le choix du mode de gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC) de La Domitienne,
- approuve le choix de la gestion en délégation de service public (DSP).

1	Désignation du Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2021 pour le budget principal et les budgets annexes	22.032.1
---	---	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil désigne monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, comme Président de séance pour le vote de l'ensemble des comptes administratifs 2021 de La Domitienne.

2	Budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du Compte de gestion pour l'exercice 2021	22.033.1
---	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget Principal de la Communauté de communes, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat (€)
Section de fonctionnement	10 261 818,71	10 951 543,59	689 724,88
Section d'investissement	2 002 326,80	2 663 940,44	661 613,64
Total du budget	12 264 145,51	13 615 484,03	1 351 338,52

3	Budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif pour l'exercice 2021	22.034.1
---	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Maryse LACOMBE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2021 du budget Principal constaté comme suit :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à 689 724,88 €.

Le résultat reporté du 2020 s'établit à 343 532,02 €.

Le résultat de clôture 2021 est donc 1 033 256,90 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2021 s'établit à 661 613,64 €.

Le solde d'investissement reporté 2020 s'établit à 1 989 777,59 €.

Le solde d'investissement 2021 final s'établit donc à 2 651 391,23 €.

Le résultat des restes à réaliser 2021 s'établit à - 755 571,93 €.

4	Budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne - Affectation du résultat de l'exercice 2021	22.035.1
---	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 du budget principal comme suit :

333 256,90 € en report de fonctionnement au R002.

700 000,00 € de l'excédent de fonctionnement capitalisé au 1068.

2 651 391,23 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté R001.

5	La fiscalité directe locale des entreprises : cotisation foncière des entreprises - Vote du taux 2022	22.036.1
---	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide de fixer le taux de la cotisation foncière des entreprises pour 2022, sans augmentation par rapport à 2021, à 30,18 %.

6	Budget primitif 2022 du budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne - Vote	22.037,1
---	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	24
Présents :	24	Pour :	24
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	8

S'abstiennent : Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE-COLIN, Françoise CRASSOUS (représentée par Jean-François GUIBBERT), Bernard GUERRERE, Serge PESCE, Martine SIGNOUREL, Michel SANCHEZ (représenté par Serge PESCE), Brigitte SOULET.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2022 du « budget Principal » de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	11 429 692,32	11 429 692,32
Section d'investissement	5 401 591,37	5 401 591,37
Total du budget	16 831 283,69	16 831 283,69

7	Refacturation aux budgets annexes et au budget de l'Office de Tourisme La Domitienne des frais de structure 2022	22.038,1
---	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la refacturation des coûts de mutualisation pour l'année 2022, conformément au tableau ci-après :

LIBELLE	MONTANT ARRETE AU VU DES CHARGES SUPPORTEES	MONTANTS PLAFONNES PROPOSES POUR 2022
PEDD	524 175 €	
GDMA	353 456 €	353 456 €
Fonc. 813 Propreté urbaine	170 719 €	
PDT	196 253 €	
MDE	43 107 €	
ADS	43 107 €	
PORT	110 039 €	20 000 €
OFFICE DE TOURISME	292 033 €	292 033 €
PPQV	248 499 €	
Fonc. 33 Action culturelle	41 866 €	
Fonc. 70 Hab logement	28 930 €	
Fonc. 321 Bibliothèques et médiathèques	45 922 €	
Fonc. 42 Jeunesse	28 930 €	
Fonc. 61 Service en faveur des pers. Agées	28 930 €	
Fonc. 64 Crèches et garderies	44 991 €	
Fonc. 421 Centres de loisirs	28 930 €	
EAU	35 000 €	35 000 €
ASSAINISSEMENT	35 000 €	35 000 €
TOTAL	1 330 960 €	735 489 €

8	Budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2021	22.039.1
---	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat (€)
Section de fonctionnement	5 930 946,49	6 155 900,99	224 954,50
Section d'investissement	446 327,61	969 698,74	523 371,13
Total du budget	6 377 274,10	7 125 599,73	748 325,63

9	Budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif pour l'exercice 2021	22.040.1
---	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Maryse LACOMBE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2021 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à 224 954,50 €.

Le résultat reporté du 2020 s'établit à 339 873,34 €.

Le résultat de clôture 2021 est donc 564 827,84 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2021 s'établit à 523 371,13 €.

Le solde d'investissement reporté 2020 s'établit à 778 125,71 €.

Le solde d'investissement 2021 final s'établit donc à 1 301 496,84 €.

Le solde des restes à réaliser 2021 est de - 666 271,41 €.

10	Budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne - Affectation du résultat de l'exercice 2021	22.041.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve l'affectation suivante :

100 000,00 € en résultat de fonctionnement reporté au R002.

464 827,84 € de l'excédent de fonctionnement capitalisé au 1068.

1 301 496,84 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté R001.

11	La fiscalité directe locale des ménages : Taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote des taux 2022	22.042.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	24
Présents :	24	Pour :	24
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	8

S'abstiennent : Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE-COLIN, Françoise CRASSOUS (représentée par Jean-François GUIBBERT), Bernard GUERRERE, Serge PESCE, Martine SIGNOUREL, Michel SANCHEZ (représenté par Serge PESCE), Brigitte SOULET.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve les taux de la fiscalité des ménages pour 2022, conformément au tableau ci-après :

IMPOTS MENAGES	
BUDGET 2022	
ASSIETTES FISCALES	TAUX
TH RS	10,78%
TFNB	3,29%
TEOM	20,40%

12	Budget primitif 2022 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne - Vote	22.043,1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2022 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	6 651 522,00	6 651 522,00
Section d'investissement	2 329 974,68	2 329 974,68
Total du budget	8 981 496,68	8 981 496,68

13	Budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2021	22.044,1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat (€)
Section d'exploitation	813 203,31	1 266 495,16	453 291,85
Section d'investissement	882 225,58	953 223,82	70 998,24
Total du budget	1 695 428,89	2 219 718,98	524 290,09

14	Budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif pour l'exercice 2021	22.045.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	23
Présents :	23	Pour :	23
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstentions :	7

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Maryse LACOMBE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte administratif 2021 du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à hauteur de 453 291,85€.

Le résultat reporté de 2020 s'établit à 0,00 €.

Le résultat de clôture 2021 est donc de 453 291,85 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2021 s'établit à hauteur de 70 998,24 €.

Le solde d'investissement reporté 2020 s'établit à hauteur de 381 176,81 €.

Le solde d'investissement 2021 final s'établit donc à 452 175,05 €.

Le résultat des restes à réaliser 2021 s'établit à - 160 366,07 €.

15	Budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne - Affectation du résultat de l'exercice 2021	22.046.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve l'affectation suivante :

153 291,85 € en résultat d'exploitation reporté au R002.

300 000 € de l'excédent d'exploitation capitalisé au 1068.

452 175,05€ en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au R001.

16	Budget primitif 2022 du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne - Vote	22.047.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2022 du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	1 182 265,85	1 182 265,85
Section d'investissement	1 490 042,90	1 490 042,90
Total du budget	2 672 308,75	2 672 308,75

17	Budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2021	22.048.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat (€)
Section d'exploitation	577 292,52	707 006,03	129 713,51
Section d'investissement	342 680,35	422 497,48	79 817,13
Total du budget	919 972,87	1 129 503,51	209 530,64

18	Budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation et vote du compte administratif pour l'exercice 2021	22.049.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	23
Présents :	23	Pour :	23
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstentions :	7

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Maryse LACOMBE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte administratif 2021 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à hauteur de 129 713,51 €.

Le résultat reporté de 2020 s'établit à 66 375,33 €.

Le résultat de clôture 2021 est donc de 196 088,84 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2021 s'établit à hauteur de 79 817,13 €.

Le solde d'investissement reporté 2020 s'établit à hauteur de 184 518,73 €.

Le solde d'investissement 2021 final s'établit donc à 264 335,86 €.

Le résultat des restes à réaliser 2021 s'établit à - 71 262,89 €.

19	Budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne – Affectation du résultat de l'exercice 2021	22.050.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve l'affectation suivante :

196 088,84 € en résultat d'exploitation reporté au R002.

264 335,86 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au R001.

20	Budget primitif 2022 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne - Vote	22.051.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	25
Présents :	24	Pour :	25
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC, Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Serge BACCOU), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2022 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	820 882,17	820 882,17
Section d'investissement	1 504 144,21	1 504 144,21
Total du budget	2 325 026,38	2 325 026,38

21	Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021	22.052.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	298 052,97	318 021,20	19 968,23
Total du budget	298 052,97	318 021,20	19 968,23

22	Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif pour l'exercice 2021	22.053.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Maryse LACOMBE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2021 du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à 19 968,23 €.

Le résultat reporté du 2020 s'établit à 48 770,03 €.

Le résultat de clôture 2021 est donc de 68 738,26 €.

23	Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne - Affectation du résultat de l'exercice 2021	22.054.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve l'affectation suivante :

68 738,26 € en résultat de fonctionnement reporté au R002.

24	Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne - Fixation du produit de taxe attendu pour l'année 2022	22.055.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve, pour 2022, d'arrêter un produit à hauteur de 201 200,00 euros.

25	Budget primitif 2022 du budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne - Vote	22.056.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2022 du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	384 300,46	384 300,46
Total du budget	384 300,46	384 300,46

26	Budget annexe de la Zone Économique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion de l'exercice 2021	22.057.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe de la Zone Economique VIA EUROPA de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat (€)
Section de fonctionnement	9 450 492,20	9 439 451,20	- 11 041,00
Section d'investissement	9 721 676,34	9 568 425,52	- 153 250,82
Total du budget	19 172 168,54	19 007 876,72	- 164 291,82

27	Budget annexe de la Zone Économique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif pour l'exercice 2021	22.058.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	27	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Maryse LACOMBE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2021 du budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne, constaté comme suit :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à - 11 041,00 €.

Le résultat reporté du 2020 s'établit à 475 793,99 €.

Le résultat de clôture 2021 est donc 464 752,99 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2021 s'établit à - 153 250,82 €.

Le solde d'investissement reporté 2020 s'établit à - 260 114,65 €.

Le solde d'investissement 2021 final s'établit donc à - 413 365,47 €.

Le résultat des restes à réaliser 2021 s'établit 0,00 €.

28	Budget annexe de la Zone Économique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne - Affectation du résultat de l'exercice 2021	22.059.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve l'affectation suivante :

51 387,52 € en résultat de fonctionnement reporté au R002.
413 365,47 € de l'excédent de fonctionnement capitalisé au 1068.
413 365,47 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté D001.

29	Budget primitif 2022 du Budget annexe de la Zone Économique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne - Vote	22.060.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2022 du budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	12 478 740,00	12 478 740,00
Section d'investissement	10 635 217,95	12 413 365,47
Total du budget	23 113 957,95	24 892 105,47

30	Budget annexe de la Zone Économique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2021	22.061.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat (€)
Section de fonctionnement	148 891,59	148 891,59	-
Section d'investissement	167 764,11	158 705,10	- 9 059,01
Total du budget	316 655,70	307 596,69	- 9 059,01

31	Budget annexe de la Zone Économique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif pour l'exercice 2021	22.062.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Maryse LACOMBE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2021 du budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne, constaté comme suit :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à	0,00 €.
Le résultat reporté du 2020 s'établit à	6 012,74 €.
Le résultat de clôture 2021 est donc	6 012,74 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2021 s'établit à	- 9 059,01 €.
Le solde d'investissement reporté 2020 s'établit à	- 12 163,11 €.
Le solde d'investissement 2021 final s'établit donc à	- 21 222,12 €.

Le résultat des restes à réaliser 2021 s'établit à 0,00 €.

32	Budget annexe de la Zone Économique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne - Affectation du résultat de l'exercice 2021	22.063.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve l'affectation suivante :

6 012,74 € de l'excédent de fonctionnement capitalisé au 1068.
21 222,12 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté D001.

33	Budget primitif 2022 du Budget annexe de la Zone Économique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne - Vote	22.064.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2022 du budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	295 958,00	295 958,00
Section d'investissement	217 222,12	279 770,74
Total du budget	513 180,12	575 728,74

34	Budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2021	22.065.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	620 467,27	637 229,51	16 762,24
Section d'investissement	88 941,83	102 906,26	13 964,43
Total du budget	709 409,10	740 135,77	30 726,67

35	Budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif pour l'exercice 2021	22.066.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	30
Présents :	23	Pour :	30
Représentés :	7	Contre :	0
Absents :	7	Abstention :	0

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Maryse LACOMBE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2021 du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section d'exploitation :

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à 16 762,24 €.

Le résultat reporté du 2020 s'établit à 452,90 €.

Le résultat de clôture 2021 est donc de 17 215,14 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2021 s'établit à 13 964,43 €.

Le solde d'investissement reporté 2020 s'établit à 124 584,54 €.

Le solde d'investissement 2021 final s'établit donc à 138 548,97 €.

Le résultat des restes à réaliser 2021 s'établit à - 3 040,44 €.

36	Budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne – Affectation du résultat de l'exercice 2021	22.067.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve l'affectation suivante :

17 215,14 € en solde d'exécution de la section d'exploitation reporté au R002.

138 548,97 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au R001.

37	Budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne – Fin de constitution de provision	22.068.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide de mettre fin à la constitution de provision adoptée par la délibération n°19.019.2 du Conseil communautaire du 20 février 2019 pour les exercices budgétaires 2022 et 2023.

38	Budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne – Reprise de provision pour dragage	22.069.1
----	--	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide de reprendre la provision pour un montant total de 38 891,30 € H.T.

39	Budget primitif 2022 du budget annexe du Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne – Vote	22.070.1
----	---	----------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2022 du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	639 898,54	639 898,54
Section d'investissement	209 263,23	209 263,23
Total du budget	849 161,77	849 161,77

40	Cession d'une parcelle de terrain avec bâtiments à la société Julien Viticulture au prix d'un euro symbolique – Retire et remplace la délibération n° 21.017.2 du Conseil communautaire du 16 mars 2021 – Approbation et autorisation de signature	22.071.2
----	--	----------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- retire et de remplace la délibération n° 21.007.2 du Conseil communautaire du 16 mars 2021 relative à la cession d'une parcelle de terrain avec bâtiments à la société Julien Viticulture,
- approuve la cession des immeubles bâtis et non bâtis ayant fait l'objet du contrat de bail, dans l'état où se trouve le bien à la société Julien Viticulture, au prix d'un euro symbolique.

41	Redevance d'occupation du domaine public intercommunal – Opérateurs de télécommunications – Approbation et autorisation de signature	22.072.2
----	--	----------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve les tarifs applicables pour 2022 :

- 42.64 € par kilomètre et par artère en souterrain,
- 56.85 € par kilomètre et par artère en aérien,
- 28.43 € par m² au sol pour les installations de type armoire technique, sous répartiteur etc.

42	Convention de mise à disposition d'infrastructures télécom entre La Domitienne et la société par actions simplifiée (SAS) Hérault THD - Déploiement de la fibre optique sur le parc d'activités économiques Via Europa - Approbation et autorisation de signature	22.073.2
----	---	----------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention de mise à disposition d'infrastructures télécom entre La Domitienne et la société par actions simplifiée (SAS) Hérault THD relative au déploiement de la fibre optique sur le parc d'activités économiques Via Europa,
- autorise monsieur le Président à la signer.

43	Convention de mise à disposition d'infrastructures télécom entre La Domitienne et la société par actions simplifiée (SAS) FREE - Déploiement de la fibre optique sur le parc d'activités économiques Via Europa - Approbation et autorisation de signature	22.074.2
----	--	----------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention de mise à disposition d'infrastructures télécom entre La Domitienne et la société par actions simplifiée (SAS) FREE relative au déploiement de la fibre optique sur le parc d'activités économiques Via Europa,
- autorise monsieur le Président à la signer.

47	Plan de financement de l'animation des sites « Collines d'Ensérune » et « Mare du plateau de Vendres » - Zones Natura 2000	22.078.3
----	--	----------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le plan de financement de l'animation des sites « Collines d'Ensérune » et « Mare du plateau de Vendres »,
- autorise monsieur le Président à solliciter les aides s'y rapportant.

48	Plan de financement de l'animation du site « Basse Plaine de l'Aude » - Zone Natura 2000	22.079.3
----	--	----------

Rapporteur : Jean-François GUIBBERT.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le plan de financement de l'animation du site « Basse Plaine de l'Aude »,
- autorise monsieur le Président à solliciter les aides s'y rapportant.

49	Service public d'accueil téléphonique pour les personnes en situation de handicap auditif délivré par la société ACCEO - Convention de mise à disposition à titre gratuit entre les communes membres et La Domitienne - Approbation et autorisation de signature	22.080.4
----	--	----------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes de la convention de mise à disposition à titre gratuit du service public d'accueil téléphonique pour les personnes en situation de handicap auditif aux communes membres délivrée par la société ACCEO,
- autorise monsieur le Président à la signer.

50	Programme d'actions 2022 du Guichet Rénov'Occitanie - Convention de fonctionnement spécifique entre la Région Occitanie et la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et autorisation de signature	22.081.4
----	---	----------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	32
Présents :	24	Pour :	32
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	5	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention de fonctionnement spécifique entre la Région Occitanie et la Communauté des communes La Domitienne relative au programme d'actions 2022 du Guichet Rénov'Occ'tanie.
- autorise monsieur le Président à la signer.

VI. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h15.

VII. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté de communes.

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le 14 avril 2022.

Le Président,

Alain CARALP

